Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI,
DE LA FORMATION
PROFESSIONNELLE
ET DU DIALOGUE SOCIAL

Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence,
de la Consommation, du Travail et de l'Emploi de Picardie

DIRECCTE

Ouverture d'un concours pour le recrutement de

Contrôleurs du Travail

au titre de l'année 2013

Le contrôleur du travail est un fonctionnaire du Ministère du Travail, de l'Emploi, de la Formation Professionnelle et du Dialogue Social (catégorie B). Sa mission est de veiller au respect du droit du travail en matière d'emploi, de relations professionnelles, de santé au travail et de formation.

Ce concours est ouvert aux candidats titulaires d'un diplôme national du premier cycle d'études supérieures, d'un titre ou diplôme classé au moins au niveau III, ou d'une qualification reconnue comme équivalente à l'un de ces titres ou diplômes dans les conditions fixées par arrêté du ministre chargé du travail et du ministre chargé de la fonction publique.

Date de début des épreuves :

Epreuves écrites d'admissibilité le 27 mars 2013 pour les épreuves obligatoires et le 28 mars 2013 pour les épreuves facultatives de langue étrangère.

Les inscriptions au concours s'effectueront par internet

https://www.concours.travail.gouv.fr

du 27 novembre 2012 au 20 décembre 2012, terme de rigueur.

Les épreuves écrites se dérouleront dans les centres suivants :

En métropole : Ajaccio, **AMIENS**, Besançon, Bordeaux, Caen, Châlons-en-Champagne, Clermont-Ferrand, Dijon, Lille, Limoges, Lyon, Marseille, Montpellier, Nancy, Nantes, Orléans, Paris, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.

Outre-mer : Basse Terre, Cayenne, Fort-de-France, Mamoudzou, Nouméa, Papeete, Saint-Denis (La Réunion), Saint-Pierre-et-Miquelon.

Contact DIRECCTE Picardie : 03 22 22 41 89